

SEANCE DU 29 JUILLET 2014

à
19H00



PRESENTS :

**LACOUME ; PRADELS ROUILLE ; BOURREZ ; BARTHE ; COLIN ; GABAS ;
RICHARD ; SEVERIN ; VOINESON.**

ABSENTS EXCUSES :

COLIN (donne pouvoir à PICQ) ; BARTHE et GABAS.

SECRETAIRE DE SEANCE: PICQ Frédéric.

DATE DE CONVOCATION : 20/07/2014.

1) FDAEC : Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC)

Monsieur LACOUME Eric, Maire, fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC) votées par le Conseil Général lors du vote du Budget Primitif 2014.

La réunion cantonale présidée par Monsieur MUR, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de **7 983.86 €**

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide :

- de réaliser en 2014, les opérations suivantes :

Voirie:

- Réfection CR 23 : 17 670.00 € HT
- Travaux de Peinture routière VD Bourg : 647.00 € HT

Bâtiments :

- Travaux Local Drive : 2 771.00 € HT
- Travaux/Salle des Associations : 7 158.00 € HT
- Travaux de Plomberie : 2 300.50 € HT

Montant Total HT : 30 646.50 €

Montant Total TTC : 36 554.80 €

- de demander au Conseil Général de lui attribuer une subvention au titre de la voirie et au titre des bâtiments.

- d'assurer le financement complémentaire par autofinancement.

2) TAP ET PERSONNEL COMMUNAL :

Les changements suivants sont nécessaires pour la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

- Le poste de Mr DUTREY Cyril passe de 24/35^{ème} à 26/35^{ème}.
- Le poste de Mme MAURIN Murielle passe de 21.50/35^{ème} à 28.50/35^{ème}. (Inclus les ménages durant les vacances scolaires)

- Mme LOPEZ Séverine aura des heures complémentaires de réglées.



3) ECOLE MULTISPORTS :

Organisation et partenariat avec le Conseil Général pour la mise en place du projet multisport du mercredi après-midi : Le projet est de proposer aux enfants du RPI et hors RPI, une découverte sportive le mercredi après-midi afin de les inciter par la suite à s'inscrire dans un club.

Le projet serait pour 2 groupes de 12 enfants sur une durée de 1H30.

Les détails concernant les inscriptions, les modalités et les frais éventuels seront présentés début septembre aux familles intéressées.

La 1^{ère} étape étant de recenser les jeunes Daignacais voulant s'inscrire.

4) DEVIS TRAVAUX :

Plomberie :

5 Entrepreneurs consultés pour les travaux de réparation de la fuite d'eau aux bâtiments communaux seulement 2 devis reçus :

SARL LV à COUTRAS : 3671.75 €

SARL TESSARI :

Le Conseil Municipal vote favorablement pour l'entreprise TESSARI pour un montant de :

Electricité :

2 entreprises consultées :

Franck GUILLEM de PESSAC : 5 601.00 € + 946 €

EIC PARIENTE de BARON : 6 148.00 € + 1 010.00 €

L'entreprise EIC PARIENTE est retenue pour sa disponibilité, sa proximité et ses compétences habituelles.

Menuiserie :

3 entreprises consultées :

Entreprise CHAUVET à ROMAGNE : 3 609.70 €

SARL ETCHEBERRY à DARDENAC : 2 771.00 €

Entreprise DUCRAUX à SAINT-ANDRE-de-CUBZAC : 16 806.90 €

Le Conseil Municipal est favorable et retient l'Entreprise ETCHEBERRY de DARDENAC, pour un montant de 2 771.00 €

5) SIGNALÉTIQUE:

Mme DREILLARD fait un exposé concernant l'implantation des panneaux.

Coût : 120 € pour un particulier

80 € pour la Commune

Mme DREILLARD suit le dossier.

La personne responsable et ayant en charge le dossier à la CCB est Monsieur PIOT Bernard.

Signalisation d'une route des vins.



6) QUESTIONS DIVERSES :

Un travail de refonte des différents abonnements téléphoniques , internet et fax vont être réalisés sur la commune, en supprimant les lignes inutiles et de faire baisser le coût de l'abonnement.

Téléphonie : 75 € Téléphone fixe + Mobile .

Séance levée à 21H30